

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN 2023

Le huit du mois de juin deux mil vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de son maire, Christophe GUILLARME, celui-ci certifie que la convocation des membres en exercice était de 15.

**Membres présents à la séance** : Christophe GUILLARME, Mireille PALMIER, Fabien MARTINON, Nathalie BLANCHARD, Philippe SESSIECQ, Joëlle BAYARD, Gérard BORDET, Dominique DUBOIS, Fabienne ETAIX, David BEFORT, Lorène GRANGE, Christophe GERARD

**Membres absents ayant donné pouvoir** : Michelle CHIRAT donne pouvoir à Mireille PALMIER

**Membres absents excusés** : Olivier FAJWISIEWICZ, Edouard PONCET

**Secrétaire de séance** : Mireille PALMIER

Le compte-rendu du conseil municipal du 20 avril 2023 est approuvé à l'unanimité.

### INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Afin de réaliser des travaux d'éclairage public, il a été procédé au virement de crédit ci-après, en dépense d'investissement :

- Article 2041582 : + 10 000 €

- Article 21318 : - 10 000 €

### CONTRAT D'APPRENTISSAGE – Délibération 2306001

Monsieur le Maire laisse la parole à Mireille Palmier qui expose au Conseil Municipal le besoin éventuel de recourir aux contrats d'apprentissage pour les années à venir, notamment à un contrat d'apprentissage accompagnant éducatif petite enfance pour le temps de classe, garderie et cantine en fonction du nombre d'élèves.

Il propose de l'autoriser à signer tous les documents relatifs à ce dispositif.

Décision du conseil municipal :

POUR : 13	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

### TARIF RESTAURATION SCOLAIRE AU 1ER SEPTEMBRE 2023 – Délibération 2306002

En raison de l'augmentation du prix du repas par la société API, il est proposé au conseil municipal de revoir les tarifs de la restauration à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023 :

	<b>TARIF 01/09/2023</b>
TARIF REPAS ENFANT	<b>3.75</b>
TARIF REPAS ADULTE EMPLOYE	<b>3.75</b>
TARIF REPAS ADULTE ENSEIGNANT	<b>4.85</b>

Décision du conseil municipal :

POUR : 13	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

### **TARIF GARDERIE PERISCOLAIRE AU 1ER SEPTEMBRE 2023 – Délibération 2306003**

Considérant la nécessité de réviser les tarifs de la garderie périscolaire en fonction des coûts de fonctionnement liés au personnel et à l'intervention d'éducateurs sportifs,

Monsieur le Maire propose de fixer le tarif suivant à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2023 :

- 7h30-8h30 : 1.30 €
- 16h30-17h30 : 1.30 €
- 17h30-18h30 : 1.30 €

Décision du conseil municipal :

POUR : 13	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

### **REFECTION ECLAIRAGE ABORD DU ROND POINT – Délibération 2306004**

Monsieur le Maire propose de passer l'éclairage aux abords du rond-point en LED. Le montant des travaux établi par le SIEL à la charge de la commune s'élève à 9 590 €.

Décision du conseil municipal :

POUR : 13	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

### **RAPPORT 2022 PRIX ET QUALITE DU SERVICE D'EAU POTABLE SIEMLY – Délibération 2306005**

Gérard BORDET, délégué SIEMLY, présente le rapport 2022 du syndicat sur le prix et la qualité de l'eau potable.

Monsieur le Maire propose d'approuver ce rapport.

Décision du conseil municipal :

POUR : 13	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

### **RAPPORT 2022 PRIX ET QUALITE DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – Délibération 2306006**

Le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif.

Monsieur le Maire présente ce rapport qui est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement ([www.services-eaufrance.fr](http://www.services-eaufrance.fr)).

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'approuver ce rapport 2022 sur le prix et la qualité de l'assainissement non collectif.

Décision du conseil municipal :

POUR : 13	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

**ADMISSION DE CREANCES EN NON-VALEUR SUR LE BUDGET ASSAINISSEMENT - Délibération 2306007**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver les créances en non-valeur transmises par le Trésor Public pour un montant de 346.81 €

Décision du conseil municipal :

POUR : 13	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

**CONVENTION «PLATEFORME D'ACCUEIL DE HÉLIPTÈRE DU SAMU SUR LA COMMUNE DE SALVIZINET» – Délibération 2306008**

Monsieur le Maire donne lecture de la convention proposée par la commune de Salvizinet pour fixer la répartition des frais de fonctionnement de la solution connectée d'éclairage automatique de la zone d'hélicoptage du SAMU entre les communes de Salt-en-Donzy, Salvizinet et Civens. Cette convention prendra fin si la commune de Civens crée sa propre piste.

Il propose à l'assemblée d'approuver cette convention et l'autoriser à la signer.

Décision du conseil municipal :

POUR : 12	CONTRE : 0	ABSTENTION : 1	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

**CONVENTION D'OCCUPATION PRIVATIVE DU DOMAINE PUBLIC - (PHOENIX) – Délibération 2306009**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que suite à des négociations, une nouvelle convention privative d'occupation du domaine privé sur la parcelle D 888 a été établie avec la société PHOENIX FRANCE INFRASTRUCTURES.

Il propose à l'assemblée d'approuver cette convention et l'autoriser à la signer.

Décision du conseil municipal :

POUR : 13	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

**CONVENTION EXTENSION ELECTRIQUE LOTISSEMENT ALLEE DES JONQUILLES – Délibération 2306010**

Monsieur le Maire présente le devis du SIEL d'un montant de 10 757.02 € pour l'extension électrique du futur lotissement de l'allée des Jonquilles.

La société « Forézienne de Promotion » prendra en charge le coût de cette extension.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de l'autoriser à signer une convention avec Monsieur CORRIAX, gérant de la Forézienne de PROMOTION.

Décision du conseil municipal :

POUR : 13	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

### **QUESTIONS DIVERSES :**

- Christophe GUILLARME :

Point sur le legs Laffay

- Fabien MARTINON :

Voirie : Travaux d'enrobés effectués rue du champ course, Chemin d'Aigrasse, début de la rue de Gervais. Le marquage au sol sur l'ensemble de la commune est prévu le 10 juillet. Monsieur le Maire précise qu'une réflexion sera menée par la commission voirie sur la circulation dans le village (vitesse, sécurité...).

Une lettre infos va être distribuée en juillet.

La commission bulletin a commencé à travailler sur la prochaine édition.

Résidence séniors : Appel d'offres clos. Réunion le 19 juin pour étudier le rapport d'analyse.

Contacts avec la CDC et NOVIM pour le financement du projet.

- Philippe SESSIECQ :

Point sur l'avancée des lotissements : Bel air (la rue des Bouchets sera fermée pendant la période de construction des maisons) - les jonquilles - Appartements et plateaux de la sci AZ.

Cyber sécurité : installation d'un boîtier par Serenicity pour bloquer les attaques informatiques.

Christophe GUILLARME :

Réunion publique le 17 juillet à la Civensoise pour information sur les travaux de la piste piétonne et cyclable à Charbonnel qui sont prévus pour septembre, octobre.

Fête patronale : Dominique DUBOIS donne le programme. Apéritif de la municipalité prévu le samedi 15 juillet à 11h.

Mireille PALMIER :

Conseil d'école le 19 juin- Fête de l'école le 30 juin - Travaux de peinture programmés le 10 juillet pour la classe CP - En juillet, Béatrice CHAMBOST va suivre une formation sur la restauration scolaire .

Ping tour à Feurs le 10 juin - sortie CMJ prévue le 12 juin : accrobranche.

Nathalie BLANCHARD :

Inscription de la commune à « Fleurissement et cadre de vie en Loire 2023 ». Tournoi de foot du 3 juin à Pouilly .

- Christophe GUILLARME :

Inspection avancée de la gendarmerie Feurs Panissières à la Civensoise le 23 mai. Le bilan de l'année relatif aux infractions sur le territoire a été présenté : stupéfiants, alcool, armes, vitesse des jeunes.

Christèle PREVOST prend un poste de 28 heures au service urbanisme de la CCFE. En complément elle effectuera 7 heures à Civens pour traiter l'urbanisme de la commune.

Conseil communautaire le 5 juillet à la Civensoise.

### **TOUR DE TABLE :**

David BEFORT : Tournoi de foot Forez Donzy pour les + 40 ans le vendredi 16 juin.

Philippe SESSIECQ : oriflamme du marché à installer, on a reçu les serrures Winkhaus des différents bâtiments.

Dominique DUBOIS : Projets MJC pour la rentrée (dessin).

Gérard BORDET : Nettoyage de l'église, comité syndical du SIEL le 26 juin.

Lorène GRANGE : Dates des baptêmes républicains.

Mireille PALMIER : L'association « Et vie danse » a fait sa représentation de fin d'année à la salle des Balcons.

Fabien MARTINON : Curage des fossés effectué

Christophe GUILLARME : on a reçu les montants des subventions du Département pour les travaux de peinture à l'école et la pose de volets à la mairie

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h36

Prochaine réunion le vendredi 9 juin à 8h30 (désignation des délégués pour les élections sénatoriales) et le mardi 11 juillet.

Le Maire  
Christophe GUILLARME

La secrétaire de séance  
Mireille PALMIER